926

Bénéfice économique

Les multiples avantages du PAES

e bénéfice économique susceptible d'être tiré d'un programme national a été mis en évidence par une récente étude, dont il ressort que, depuis 1997, le Programme d'action environnement et santé a généré un profit de près de 20 millions de francs dans le secteur de la santé, pour un coût de 14 millions.





Plan d'action environnement et santé

Une action de l'Office fédéral de la santé publique

Depuis huit ans. l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) s'investit dans le secteur de la santé et de l'environnement, dans l'optique du développement durable et d'une évolution des comportements et de la situation. En vue d'accroître son efficacité, la section chargée de cette mission - Santé et environnement – a étroitement collaboré avec d'autres protagonistes tels que la Confédération, les cantons, les communes ainsi que des institutions et organisations privées dans le cadre d'un réseau. Parmi les principales fonctions de la section Santé et environnement figure la mise en œuvre du programme d'action PAES. Ce programme a pour mandat d'associer pour la première fois les secteurs de l'environnement et de la santé, à l'échelle nationale, de manière systématique et novatrice.

La section Santé et environnement intervient aussi, pour le compte de la Confédération, à titre de représentant officiel de la Suisse, et ce aussi dans le cadre de nombreuses conférences internationales. Elle participe à l'élaboration de chartes et de plans d'action d'autres offices, co-finance des études et soutient des projets novateurs et exemplaires (par exemple avec les moyens issus du fonds d'innovations). Dans un passé plus récent

encore, la section a également encouragé la coopération intersectorielle pour aborder les problématiques liés aux grandes chaleurs ou encore à l'ozone.

CONCRÈTEMENT?

Voilà pour les activités menées par la section Santé et environnement. Mais quel est l'impact concret de ce travail? Les moyens engagés - 14 millions de francs - se justifient-ils d'un point de vue économique? Y a-t-il un lien entre l'efficacité de la section et l'évolution du comportement des groupes cibles? Observe-t-on également des améliorations pour la santé? Ou encore: Combien de personnes ont modifié leur comportement sur la base des activités mentionnées, et quelle est l'économie réalisée dans notre pays au niveau du coût de la santé à la suite de ces activités?

UNE PETITE MOITIÉ DES ACTIVITÉS QUANTIFIABLE

Il est possible d'en faire le calcul. Des études analogues ont également été menées sur le plan international. Au total, 64 activités et projets ont été recensés par Interface, institut d'études politiques de Lucerne, dans l'évaluation de l'utilité économique (pour la santé publique) de la section Santé et environnement; et 29 activités quantifiables ont été prises en compte dans les calculs. Interface a évalué combien de personnes avaient adopté une alimentation plus équilibrée sur la base de ces activités, combien avaient consommé davantage de produits régionaux, combien avaient fait davantage d'exercice physique, dans quelle mesure la consommation de tabac (active et passive) avait diminué et combien de personnes s'étaient mieux protégées d'influences nocives telles que la chaleur. Les économies réalisées ont finalement pu être calculées à partir du nombre de jours de maladie et de décès évités, ainsi que du montant des coûts externes de transport éparanés.

Corine Mauch (Interface), qui a mis au point cette étude, s'est notamment basée sur les modèles de calcul (scientifiquement fondés) suivants: une personne active qui se met à faire des exercices physiques réguliers est malade un jour de moins par an et occasionne donc moins de coûts directs liés au traitement et aucune perte nette de production. Elle génère une réduction approximative de 750 francs par an des coûts économiques. Autre modèle: toute personne qui ne fume plus passivement permet d'économiser chaque année quelque 65 000 francs (par suite de la diminution du nombre de cas de cancer du poumon).

UN BÉNÉFICE PLUTÔT À LA HAUSSE

Mais revenons aux activités de l'OFSP dans le secteur de la santé et de l'environnement. Le résultat final des calculs révèle que le bénéfice économique évalué dans le secteur de la santé publique (19,6 millions de francs au total) est près d'une fois et demie supérieur au coût du programme. Un bénéfice qui disparaîtra en grande partie si ce domaine n'est plus traité avec la même intensité. Selon Corine Mauch, les chiffres se basent même sur des hypothèses plutôt conservatrices, car certains effets multipli-

▶ ▶ ▶ ▶ Bénéfice économique

cateurs n'auraient pas pris en considération dans cette étude. Par ailleurs, 26 des 29 activités examinées présentent une tendance au développement stable, voire supérieure à l'avenir. La majeure partie du bénéfice calculé (près de 60%) concerne le secteur de l'habitat (dont 33% pour la consommation de tabac, soit 6 millions de francs, et 23% pour la chaleur, soit 4,6 millions de francs); à la deuxième place figure le secteur de la mobilité, avec 30% du bénéfice. 12% ont trait à la nature.

Condensé de l'évaluation sur www. paes.ch ■

Office fédéral de la santé publique Unité de direction Politique de la santé Division Politique de santé multisectorielle Section Santé et environnement Téléphone 031 323 06 01